



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



agence nationale
de la cohésion
des territoires

Informations générales

Email de contact : pref-bdat@morbihan.gouv.fr

Date de signature du CRTE : 31 décembre 2021

Nature juridique de la structure porteuse : Communauté de communes

Nom de la structure porteuse : Arc Sud Bretagne

Si protocole de préfiguration : date de signature : 2021-07-27

Signataires

Nature des signataires du CRTE :

- Banque des territoires
- nom : CC Arc Sud Bretagne, SIREN : 200027027, nature : CC

Stratégie

Nature des documents stratégiques et plans-programmes préexistants :

- PCAET
- diagnostic habitat
- Schéma directeur cyclable
- Etude compétence petite enfance, enfance et Jeunesse
- Etude économique des parcs d'activités et d'un schéma d'Accueil des Entreprises
- Diagnostic agricole-Comité territorial unité vilaine aval
- SCOT

Liste des contrats figurant dans le CRTE :

- Convention globale CAF
- Plan mbilité rural et Schéma directeur d'aménagements cyclables
- Contrat Bassin Versant Unité Vilaine aval
- Schéma d'accueil des Entreprises et de Développement Economique avec la Région Bretagne
- LEADER



Liste des programmes de l'ANCT intégrés :

- Conseillers numériques France services
- Petites villes de demain
- MSAP

Liste des orientations stratégiques, axes, ambitions, volets, objectifs... :

- Habiter le territoire, requalifier nos espaces
- Améliorer, Optimiser les équipements liés à la compétence déchets
- Inscrire le territoire dans la transition écologique, les défis de la mobilité durable et de la transition énergétique
- Accompagner les évolutions démographiques par des services de proximité exemplaires et une offre sportive renforcée
- Préserver les ressources en eau

Réalisation d'un diagnostic initial du territoire : Oui

Mise à jour du projet de territoire avec l'élaboration du CRTE : Oui

Plan d'action

Domaines d'action publique couverts :

- Espaces publics, espaces verts
- Opération de requalification (friches...)
- Extension urbaine maîtrisée
- Connaissance et protection de la biodiversité et milieux naturels
- Gestion des risques (inondations...)
- Gestion quantitative et qualitative de l'eau
- Gestion, valorisation des déchets, réemploi
- Commerce, artisanat de proximité
- Efficacité énergétique
- Production d'énergies renouvelables
- Mobilités douces
- Organisation des déplacements
- Transports en commun
- Culture et patrimoine
- Sport
- Loisirs
- Usages et inclusion numériques

- Santé et soins
- Sûreté et sécurité
- Vivre ensemble, interdépendance et solidarité
- Accès à un logement de qualité

Nombre de fiches action (opération prête à démarrer) : 15

Nombre de fiches projet (opération à travailler) : 54

Gouvernance et évaluation

composition du COFIL :

- Préfet
- ADEME
- Banque des Territoires
- aures établissements publics et opérateurs mobilisés en appui du CRTE
- nom : CC Arc Sud Bretagne, SIREN : 200027027, nature : CC

Liste des instances de partenariat mobilisées ou créées :

- Conseil de développement

Fréquence prévisionnelle annuelle de réunion du COFIL : None

Fréquence prévisionnelle annuelle de réunion du comité technique : None

Liste des partenaires socio-économiques :

- Organismes consulaires

Démarches de co-construction du CRTE : None

Existence d'un volet de coopération interterritoriale (dont volet transfrontalier) : Oui

Domaines d'action publique de la coopération interterritoriale : None

Définition d'indicateurs de suivi des objectifs opérationnels du CRTE : Oui

État des lieux écologique renseigné à l'aune des 13 indicateurs du socle national : Oui

Recours à la grille d'analyse ex-ante des actions :

Ingénierie et financement

Recrutement d'un chef de projet / chargé de mission dédié : Non

Recrutement d'un volontaire territorial en administration : Non

Mobilisation de l'ingénierie locale : None

Mobilisation d'une ingénierie externe :

- Données sollicitées auprès de l'ANCT

Existence d'une maquette financière annexée (ou d'un état récapitulatif des différents financements) au jour de la signature du contrat : NC

Montant total prévisionnel en euros des actions en dépenses de fonctionnement : 0€

Montant total prévisionnel en euros des actions en dépenses d'investissement : 0€

Montant total en euros des engagements financiers des collectivités locales et leurs établissements publics : 0€

Montant total en euros des engagements financiers de l'Etat et de ses opérateurs Plan de relance : 0€

Montant total en euros des engagements financiers de l'Etat et de ses opérateurs hors plan de relance : 0€

Montant total prévisionnel en euros des cofinancements européens : 0€

Montant total prévisionnel en euros des cofinancements privés : 0€

Montant en euros des engagements financiers de la Banque des territoires : 0 €